



**NOTE DE SERVICE N° 205 - - /SEPMBPE/DGD DU 06 OCT. 2017**

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet** : Changement de dénomination

**Réf.** : - Courrier TRANS-CI n° 023/TRANSCI/NAE  
du 18/09/ 2017.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément au courrier visé en référence, la société **TRANS-CI SARL**, commissionnaire en douane (agrée sous le n° 00405 T), a changé de dénomination sociale et devient désormais **SNBV MARITIME SA**.

De ce fait, les obligations et avantages de la société **TRANS-CI SARL**, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférés d'office à la société **SNBV MARITIME SA**.

J'invite, en conséquence, tous les services à mettre à jour leurs registres pour tenir compte de cette donne.

**Le Directeur Général**



**Col. MAJIDA Pierre A.**